



# Situation «préoccupante» sur le chantier de l'A9

**AUTOROUTE** Le Contrôle fédéral des finances a réalisé un audit sur la gestion du chantier de l'A9 entre Rarogne et Gampel. Si la situation a été corrigée, personne ne veut endosser les erreurs.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a pointé mercredi, dans un audit commandé par la délégation des finances des Chambres fédérales, des dysfonctionnements liés au cas particulier des 50 centimètres manquants sur près de 500 mètres, entre Gampel et Rarogne. La lecture du document montre des tensions plus profondes entre Berne et le Valais autour de ces questions sensibles.

Dévoilé en mars 2022 sur le chantier de l'autoroute A9 du Haut-Valais, l'épisode de la chaussée trop étroite avait fait ricaner la Suisse entière. Pour le CDF, les explications données par le canton, l'entrepreneur et le consortium d'ingénieurs sont contradictoires et ne sont pas entièrement compréhensibles.

La cause de l'erreur pourrait provenir de la planification numérique et de la transmission des données du planificateur à l'entrepreneur ou du traitement des données numériques par ce dernier, complète le gendarme financier. Mais aucune analyse complète n'a été réalisée.

Or une telle enquête est dans l'intérêt du canton, estime le CDF. Il existe sinon un risque financier et de récidive. Car d'autres écarts entre la planification de l'autoroute et la réalisation des travaux ont été constatés. A la connaissance du CDF, il n'existe pas une vue d'ensemble sur ces problèmes d'épaisseur d'asphalte, avec leurs répercussions possibles en matière de garantie et d'entretien.

## «Chacun sa part»

Contacté, le chef du Service valaisan de construction des routes nationales Martin Hutter affirme que depuis ce problème de largeur de chaussée «les procédures ont été adaptées et des contrôles plus réguliers du chantier mis en place». Le consortium d'ingénieurs et l'entrepreneur ont indiqué au CDF qu'ils prévoient de facturer au maître d'ouvrage, soit le canton, les coûts engendrés par l'erreur. En juillet 2022, les coûts de l'examen et de la correction du défaut de réalisation s'élevaient à environ 410 000 francs. Pour Martin Hutter, l'erreur étant visiblement partagée, les coûts de

vraient l'être également. «Chacun prendra sa part.»

## Contestations

Ce n'est pas la première fois que l'Office fédéral des routes (OFROU) et le service valaisan sont en bisbille, rappelle le CDF, qui y voit «une situation préoccupante». Le contrôleur financier entend bien suivre cela de près et continuer d'informer régulièrement le Parlement. Le canton du Valais n'est pas du même avis. Il estime qu'une partie de l'audit du CDF est formulée de manière «polémique» et relève de l'histoire ancienne. Cela ne permet pas de présenter une estimation objective de la situation à la Délégation des finances. Il demande dès lors à pouvoir présenter lui-même, conjointement avec l'OFROU, une évaluation sur l'état des lieux de l'achèvement de l'A9.

La Confédération finance l'achèvement du réseau entre Sierre est et Viège est à hauteur de 96%, les 4% restants sont à la charge du Valais. Le coût total est estimé à environ 4,4 milliards de francs. **ATS/OH**



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432      Référence: 87265462  
N° de thème: 999.099      Coupure Page: 2/2



**Les tensions sont profondes entre Berne et le Valais au sujet de l'A9.**  
SACHA BITTEL/A